

A Saint-Maximin, le 14 février 2022

Madame, Monsieur,  
Chers concitoyens,

En plus de 40 ans de mandat, j'ai toujours tenu à respecter un principe : celui de la transparence vis-à-vis de mes concitoyens.

Aujourd'hui, je viens vous informer que je suis dans la liste des maires qui parrainent officiellement la candidature de Fabien ROUSSEL à l'élection présidentielle d'avril.

A cela, deux raisons majeurs :

- A l'heure des crises climatiques et énergétiques inéluctables, je pense qu'il y a urgence à rompre avec ce capitalisme mondialisé qui menace la nature et sa biodiversité, et qui maltraite l'humain. Pensons à ces 12 millions de personnes qui vivent en France sous le seuil de pauvreté ! Fabien ROUSSEL est clair sur ce point.
- A l'heure où les milieux populaires, les salariés dans leur grande majorité ont perdu confiance en ces femmes et hommes politiques, qui, d'une certaine gauche aux extrêmes droites, ne sont que les valets de firmes multinationales et de la grande finance sans patrie, il y a urgence à recréer une gauche populaire, authentique, à l'écoute des citoyens, porteuse de l'idéal d'une République sociale, démocratique et laïque.

Fabien ROUSSEL, élu d'une ville du Nord, représente cette volonté de grande nécessité pour l'avenir de notre pays : ressusciter une gauche fière de ses valeurs, avant tout au service du peuple. Fini les trahisons de cette soi-disant gauche réformant le code du travail sous la dictée du MEDEF (grands patrons), sacrifiant les services publics au nom de la libre concurrence (voir l'état de la Poste !), et réduisant les dépenses publiques dont on peut mesurer les conséquences sur les hôpitaux !!

Renouons avec Fabien ROUSSEL, aux grands moments de progrès social, avec cette République laïque et sociale de Jean Jaurès, avec le "Front Populaire" et ses avancées (congés payés, semaine de 40 heures...), avec le Conseil National de la Résistance et son programme (la Sécurité Sociale, la retraite...). Oui ! Osons rêver à "des jours heureux".

On peut concilier développement et environnement, pour cela : énergies renouvelables et nucléaires doivent être sous la maîtrise de la Nation.

La coopération internationale n'exclut pas de revenir à une réindustrialisation de la France, avec un pouvoir accru des travailleurs dans les entreprises.

Il faut reconstruire les services publics : santé, sécurité, éducation, culture, accès aux transports, au logement social, sécurité sociale et retraite à 60 ans.

Il faut augmenter les salaires pour une vie digne, l'impôt doit être progressif et être un levier de répartition et de solidarité.

Il faut redonner aux communes toute leur place comme maillon essentiel de la démocratie et du vivre ensemble.

Il faut en finir avec ces territoires, ces quartiers abandonnés.

Il faut en finir avec cette inégalité hommes-femmes, etc...

Le programme de Fabien ROUSSEL est projet d'avenir pour notre pays, de fidélité au peuple, de refus de se soumettre aux puissances financières, il est conforme à l'intérêt national et de portée universelle.

Il est urgent, pour l'intérêt de notre pays, que nous redonnions, ensemble, une gauche authentique au service d'une République sociale, écologique et laïque.

Le Maire,  
Serge MACUDZINSKI

16 élus saint-maximinois se joignent à Serge Macudzinski pour apporter leur soutien à la candidature de Fabien ROUSSEL :

- |                     |                         |                      |
|---------------------|-------------------------|----------------------|
| - AZOUZA Chahinaise | - DESHAYES LOPES Sylvie | - LEFEZ Annick       |
| - BEGHIN Pierre     | - FOLET Marie-Christine | - MAYEUX William     |
| - BREBANT Caroline  | - GRANDIN Rosine        | - ROBERT Jean-Michel |
| - CHABOD Florian    | - HASNI Latifa          | - ROGER Michel       |
| - CHERFILS Jackie   | - KOTUSIK Gérard        | - SVITEK Brigitte    |
| - DERNIAME Daniel   |                         |                      |

---

### **Appel à s'inscrire sur les listes électorales**

Si ce n'est pas déjà fait, vous pouvez encore vous inscrire sur les listes électorales :

- Jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle
- Jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives

L'inscription sur les listes électorales peut se faire :

- En ligne sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) avec justificatifs numérisés : identité et domicile
- En mairie sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n° 12669\*02 (demande d'inscription)